

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas Tél: +31 (0)70 302 2323 Télécopie: +31 (0)70 364 9928 Site Internet: www.icj-cij.org

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2008/25 Le 15 août 2008

Instance introduite par la Géorgie contre la Russie

Demande en indication de mesures conservatoires

La Cour tiendra des audiences publiques du lundi 8 au mercredi 10 septembre 2008

LA HAYE, le 15 août 2008. La Cour internationale de Justice (CIJ), organe judiciaire principal des Nations Unies, tiendra des audiences publiques relativement à l'instance introduite par la Géorgie contre la Russie, du lundi 8 au mercredi 10 septembre 2008, au Palais de la Paix, à La Haye, où la Cour a son siège.

Les audiences seront consacrées à la demande en indication de mesures conservatoires déposée par la Géorgie (voir communiqués de presse n° 2008/23 et 2008/24).

Programme des audiences

— Premier tour de plaidoiries

Lundi 8 septembre 2008 10 – 13 heures : Géorgie

15 – 18 heures : Russie

Second tour de plaidoiries

Mardi 9 septembre 2008 16 h 30 – 18 heures : Géorgie

Mercredi 10 septembre 2008 16 h 30 – 18 heures : Russie

*

NOTE À LA PRESSE ET AU PUBLIC

- 1. Les audiences publiques se tiendront dans la grande salle de justice du Palais de la Paix à La Haye, Pays-Bas. Les téléphones portables et les bips sont admis dans la salle à condition d'être éteints. Tout appareil en infraction sera temporairement confisqué.
- 2. Une **procédure d'accréditation** est en vigueur pour les **représentants des médias**. On trouvera des précisions sur cette procédure dans l'avis aux médias accompagnant le présent communiqué de presse.
- 3. Une procédure d'admission est d'application pour les **visiteurs individuels** (à l'exception des représentants du corps diplomatique) et les **groupes**. Ils sont priés de **s'annoncer au préalable** en remplissant le formulaire mis à leur disposition sur le site Internet de la Cour (à droite de l'écran, cliquer sur «Assister à une audience» sous Calendrier, puis sur «Formulaire en ligne» sous «Admission des visiteurs individuels» ou «Admission des groupes»).
- 4. Les comptes rendus des audiences seront publiés quotidiennement sur le site Internet de la Cour, avec un délai approprié pour la publication en ligne des traductions.

Département de l'information :

Mme Laurence Blairon, secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336) MM. Boris Heim et Maxime Schouppe, attachés d'information (+31 (0)70 302 2337) Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)